

Communiqué de presse

Berne, le 28 février 2023

Une mobilité urbaine durable nécessite des transports publics attrayants

En Suisse, les villes et les agglomérations sont exploitées de manière intensive et toujours plus dense. Les transports publics (TP) et la mobilité douce présentent de nombreux avantages lorsqu'il est question d'utiliser cet espace limité de façon durable et en préservant le climat. Dans le même temps, la densification péjore les conditions-cadres favorables à des transports publics performants. Dans une prise de position présentée aujourd'hui aux médias, l'Union des transports publics décrit les défis rencontrés et les mesures nécessaires pour que les TP puissent contribuer à une mobilité urbaine attrayante. Elle met surtout l'accent sur le trafic local et d'agglomération.

Les transports publics sont voués à contribuer à la mise en œuvre des stratégies climatiques et énergétiques des collectivités publiques et à soutenir leurs efforts en vue d'une utilisation économe de l'espace public. Les transports publics font en effet partie de la solution. Ils requièrent peu de place, sont efficaces énergétiquement et génèrent bien moins d'émissions que le trafic individuel motorisé.

La densification des espaces urbains nécessite d'harmoniser les divers intérêts et entraîne des conflits d'objectifs. Les mesures visant à apaiser le trafic et les réaffectations de zones ont des conséquences négatives sur les transports publics et augmentent les coûts d'investissement. Les TP s'en retrouvent affaiblis et plus chers.

De l'avis de la branche des transports publics, il est possible d'agir contre cette évolution défavorable. Dans une prise de position, l'Union des transports publics décrit les défis rencontrés et les champs d'action permettant aux TP de faire profiter les zones urbaines et les agglomérations de leurs atouts demain comme aujourd'hui.

- Une mobilité urbaine durable nécessite des transports publics attrayants et performants. Ponctualité, fiabilité, qualité et temps de trajet attrayants doivent être garantis.
- L'UTP reconnaît des intérêts concurrents du fait de l'espace limité.
- L'UTP ne s'oppose pas fondamentalement aux mesures d'apaisement du trafic et aux réaffectations de zones dans les espaces urbains.
- Les mesures d'apaisement du trafic et les zones 30 requièrent des mesures compensatoires favorables aux transports publics. La limitation de la vitesse à 30 km/h n'est pas toujours judicieuse et doit constituer une exception sur les axes principaux.
- Du côté des pouvoirs publics, il faut des mesures ciblées et une approche étroitement coordonnée entre les entreprises de transport.
- Enfin, pour décarboner rapidement leurs flottes de véhicules, les transports publics routiers ont besoin de bons financements initiaux et de procédures de planification et d'autorisation simples aux niveaux communal, cantonal et fédéral.

Les transports publics sont très bien positionnés pour contribuer à l'attrait des espaces urbains et font partie de la solution en faveur d'une évolution durable de la mobilité en ville et dans les agglomérations. Pour que cela reste le cas à l'avenir, les TP nécessitent suffisamment de place et de bonnes conditions-cadres. Les mesures profitables aux transports publics n'excluent aucune densification urbaine ni hausse de l'attrait des espaces urbains.

L'Union des transports publics vise un dialogue poussé avec les villes. Elle cherche des solutions convenant à la branche, aux collectivités et aux villes, poursuivant toutes l'objectif de villes attractives.

Renseignements

Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP | 031 359 23 35 | 079 613 77 01

Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 38